



Membres en exercice : 29

Membres présents : 18

Membres votants : 20

Le 11 décembre 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 5 décembre 2024. Publication de la convocation le : 6 décembre 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR.

Etaient absents :

M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H

Mme Sandrine URVOIS

M. Tony VORMS a donné procuration à Mme Sandrine URVOIS

M. Jean-François MARZIN

M. Didier GUILLON

Mme Corinne BRIANT

M. Philippe LAPORTE

Mme Agnès CALLOU a donné procuration à M. Jean-François MARZIN

Mme Martine SCUILLER a donné procuration à Mme Corinne BRIANT

M. Jean-Jacques COLIN

Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 13 DEC. 2024

Date de publication : 13 DEC. 2024

Délibération n° 2024-133 : Décision modificative n°1 budget annexe du Port d'Esquibien

Rapporteur : M. Georges CASTEL

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Vu la délibération n°DE2024-031 du 4 avril 2024 portant approbation du budget primitif 2024 du budget annexe du port d'Esquibien ;

Vu l'avis favorable de la commission finances du 29 novembre 2024,

Mme Sandrine URVOIS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, M. Jean-Jacques COLIN avaient quitté la séance au moment de la présentation de la présente délibération et n'ont donc pris part ni au débat ni au vote.

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- approuver la décision modificative n° 1 au budget prévisionnel 2024 (budget annexe port d'Esquibien) suivante :

Section de fonctionnement : dépenses

Augmentation de crédits				
Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM
Chapitre 011 article 60612	Energie - électricité	2 502,10 €	497,90 €	3 000,00 €
Chapitre 011 article 6262	Frais de télécommunications	500,00 €	100,00 €	600,00 €
			597,90 €	

Section de fonctionnement : recettes

Augmentation de crédits				
Compte	Libellé	Montant inscrit au BP	DM	Montant après DM
Chapitre 70 article 70322	Droits stationnement et loc / portuaire, fluvial	26 000,00 €	597,90 €	26 597,90 €
TOTAL		- €	597,90 €	

Eléments explicatifs :

- Chapitre 011 : dépenses de fluides, d'abonnement internet à revaloriser ;
- Revalorisation des recettes de fonctionnement pour compenser la revalorisation des dépenses de fonctionnement.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H




Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS

